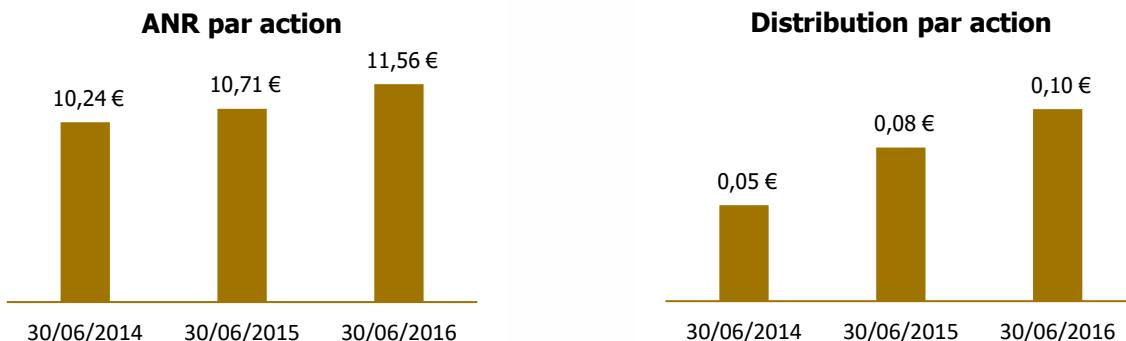




SCBSM : Distribution de 0,10 € par action

Proposition à la prochaine Assemblée Générale

Paris, le 9 novembre 2016 – SCBSM, foncière cotée sur Euronext Paris, annonce ce jour son intention de proposer à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires, convoquée le 15 décembre 2016 prochain, une distribution de 0,10 € par action¹.



La société proposera la faculté de percevoir ce coupon en actions. Cette option permet aux actionnaires fidèles de se renforcer au capital sans investissement additionnel et d'accroître la liquidité du titre.

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et le projet de résolutions a été publié au Balo ce jour. Il peut être consulté sur le site internet de SCBSM (www.scbsm.fr).

A propos de SCBSM :

SCBSM est une foncière cotée sur Euronext à Paris (FR0006239109- CBSM) depuis novembre 2006. Le patrimoine immobilier du Groupe, hors projets en développement et participations minoritaires, s'élève, au 30 juin 2016, à près de 320 M€ dont 50% environ à Paris QCA. SCBSM dispose du statut SIIC. Plus d'informations sur www.scbsm.fr.

Contacts ACTUS finance & communication :

Investisseurs :
Jérôme Fabreguettes-Leib
01 53 67 36 78
scbsm@actus.fr

Journalistes :
Alexandra Prisa
01 53 67 36 90
aprisa@actus.fr

¹ Distribution exceptionnelle de prime d'émission

